

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 22/11/2021

L'an deux mil vingt et un, le 22 novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de Bélâbre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Bélâbre sous la présidence de Laurent LAROCHE, Maire de Bélâbre.

Date de convocation du Conseil : 15 novembre 2021

Présents : Laurent LAROCHE Maire, Vanessa BARBONNAIS, Laurence BARITAUD, Karine BERTHOMIER, Claire BOURGOIN-MAIMIN, Aude DESTOUCHES, Sandra DUBOS, Christian GUILLOT, Paul JEANNEAU, Michel JOUANNEAU, Vincent MANTEAU, Suzanne MARCHAND, Jacques MARTINAUD, Alain NEVIERE, Jean-Marc POUGET.

Secrétaires de séance : Aude DESTOUCHES et Alain NEVIERE

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la précédente séance
- Projets 2022
- Adoption du schéma de distribution du réseau d'eau potable (SIERF)
- Demande de raccordement terrain à bâtir (électrification) pour un particulier
- Compte rendu des commissions
- Questions diverses

Le compte rendu de la séance précédente n'ayant pas été joint à la convocation de la séance présente, M. le Maire procède à une lecture rapide en même temps que les conseillers en prennent connaissance. Concernant le remplacement des employés quittant les effectifs, Terence (retraite) et Christopher (démission), il précise que les démarches sont en cours auprès de Pôle emploi et du Centre de gestion, en fonction des dispositifs envisagés : CDI ou Parcours emploi compétence. Le dossier devra être bouclé pour janvier 2022.

Prévu dans le cadre des travaux en cours sur le réseau d'eau le poteau d'incendie a été posé à Nesmes par le SIERF.

Le Conseil municipal en accord avec le compte-rendu de la séance du 25 octobre 2021, l'adopte à l'unanimité.

Objet : Projets 2022

La note de synthèse rédigée par Monsieur le Maire et diffusée aux conseillers sert de fil conducteur pour le déroulé de la réunion.

Monsieur le Maire en précise les différents points et invite les conseillers à exprimer leurs remarques et avis. NB : les diverses interventions et compléments figurent en italique.

Note de synthèse pour identifier les projets 2022

Les travaux engagés et non terminés à la fin de l'année et dont nous aurons un report financier sur 2022 :

Travaux place de la mairie

Pour rappel montant du marché 109 000 euros HT – avenant estimé à 5 000 euros – DETR 2017 de 30 % du montant des 109 000 – Demande DETR 2021 supplémentaire en attente de réponse et CRST Région Centre Val de Loire 40% sur les espaces non bitumés et non destinés à du stationnement de véhicules..

Le montant du marché, suite au résultat de l'appel d'offres est de 119 000 euros HT. Dans le but d'évaluer et justifier la part des travaux éligibles au financement régional il sera demandé à Alexandre Martin (directeur du CAUE) de venir sur place pour fournir une approche paysagère argumentée en complément du chiffrage que devra fournir le bureau d'études en charge du projet.

Travaux école

Changement des huisseries (portes) école maternelle devis de 16 735 euros HT - Création d'une rampe d'accès PMR devis de 11 209 euros HT – Création d'un préau fermé cour de la cantine pour permettre aux enfants de ne pas sortir à l'extérieur pour se rendre au repas devis de 2018 en cours de réévaluation (devis trop ancien, montant 24 511,20 HT). DETR 2018 de 50% sur la totalité de ces travaux.

à noter que l'on compte à l'école 7 enfants en situation de handicap et que lors de sa visite sur place l'Inspecteur de l'éducation nationale a reconnu et apprécié les efforts de la commune en la matière.

Projets et travaux à engager en fonction de priorités à définir

Voiries

Engager une tranche annuelle de réfection des trottoirs jusqu'à la fin du mandat. Financement possible avec FAR départemental (Droit de tirage de 6 parts - part : 6 075 euros).

La répartition du FAR dépend de l'arbitrage obtenu entre les maires de chaque canton pour étaler dans le temps les différentes demandes.

Dossier en cours et validé par l'UT du Blanc. Financement possible avec « amendes de police » du département.

le coût du projet validé par l'UT du Blanc reste à estimer. Une fois installé il pourra être testé sur une période de plusieurs mois. M. le Maire précise que le produit des amendes de police est établi à partir des PV dressés hors agglomération de Châteauroux.

Sécurisation Rue Jule Ferry. A réaliser.

Il est proposé de solliciter M. Lardeau pour en réaliser l'étude.

Demande d'installation de 2 abris bus (Avenue Jean Jaurès et Nesmes).

Concernant celui de Nesmes le demandeur n'y habite plus mais il reste 3 enfants à abriter. L'idée de l'utilisation du rez de chaussée de l'église (désacralisée et dont le château d'eau va être enlevé) ne paraît pas pertinente.

Projet Ages et vie

Pour rappel la commune s'est engagée à acheter le terrain contigu restant pour faciliter la construction du projet. Coût estimé à 35 000 à 40 000 euros.

Plusieurs conseillers pensent que cette somme leur paraît surévaluée. Michel Jouanneau suggère d'utiliser ce terrain pour l'implantation du centre intergénérationnel envisagé espace Mis et Thiennot. Paul Jeanneau répond que sa surface n'est pas suffisante pour les 600m² de bâtiments, l'espace pour les enfants, le parking et les espaces verts.

Assainissement

Travaux dans le cadre de la mise aux normes de notre assainissement – 1^{ère} tranche création d'un second réseau sur la partie ouest du village afin d'éviter l'apport trop important d'eaux pluviales sur le lagunage.

Coût estimé à : 200 000 euros subvention agence de l'eau à 60 % (à tendance à se réduire au fil des ans) et subvention départementale de 20 % (uniquement sur la création de réseau donc à vérifier).

La commune devrait pouvoir obtenir un prêt à taux zéro sur le reste à charge.

Pour rappel ces travaux sont obligatoires et font suite à une étude de 2016 sur le réseau d'assainissement de la commune. Notre réseau d'assainissement n'est pas efficace, le lagunage ne fonctionne pas correctement 7 mois sur 10. La bache des 3 bassins est aussi à changer (coût estimé à 150 à 200 000 €...).

Ecole

Création d'un préau en remplacement de celui existant en bois et tôle. A chiffrer. Aide possible DETR – FAR départemental.

Tourisme

Prévoir la réfection de l'extérieur des chalets du camping.

En particulier les terrasses dont la plateforme est très endommagée au point de devenir dangereuse. Il est envisagé de réaliser les travaux en régie après achat du bois nécessaire. Coût à chiffrer.

Aide possible dans le cadre du plan de relance – FAR départemental.

Barrière du camping hors service. A chiffrer.

Alain Nevière suggère de mettre en place une signalétique directionnelle le long des 2 nouveaux parcours de randonnée.

Habitat

Avec SOLIHA et l'OPAH du PNR Brenne, rénovation d'un habitat vacant sur la commune et presque insalubre. 2 possibilités s'offrent à nous, soit un achat communal et le projet est porté par la commune ou la commune vote une subvention d'au moins 10 000 euros pour favoriser l'achat de ce même habitat à un particulier. Dans le 1^{er} cas la commune pourrait facilement se faire financer le projet à 80 % avec toutes les aides. C'est un projet intéressant pour faire du locatif.

La programmation du dispositif se fait en concertation entre CDC et PNR. 4 communes sont retenues : St Benoît, Chaillac, Prissac et Bêlâbre. 2 habitats ont été identifiés rue Pasteur par SOLIHA. Des contacts sont en cours avec les propriétaires mais l'absence de jardin et les difficultés de stationnement sont des handicaps sérieux. Le logement de l'école, propriété communale pourrait peut-être convenir.

Communication

Création d'espaces d'informations sur la commune. Panneaux d'informations ou autres. A chiffrer.

La commission communication a commencé à réfléchir sur les lieux d'implantation.

Pour rappel un panneau libre d'accès pour l'affichage doit être installé, c'est une obligation (Chaque commune est légalement tenue de mettre à disposition gratuitement un ou plusieurs emplacements destinés à l'affichage publicitaire (ce sont les panneaux d'affichage libre). Et selon le nombre d'habitants que compte la commune, la surface d'affichage diffèrera. (cf article R. 581-2). Commune < 2000 habitants : 4 m2 d'affichage publicitaire prévu)..

Alain Nevière évoque le travail mené avec Suzanne Marchand en prévision de l'installation de la fibre. L'inventaire des signalétiques nécessaires a été réalisé : nouvelles voies, identification des lieux-dits, plaques de rues, numéros de maison... Des arbitrages sont à prévoir en prévision de la demande de devis. Les commissions travaux et communication seront prochainement sollicitées.

Michel Jouanneau suggère que ce soit les enfants qui créent les visuels des plaques de rues en fonction du nom de celles-ci, après accord des enseignants et des parents. Il y voit un intérêt pédagogique mais a conscience des surcoûts de fabrication.

Cimetières

Gestion du cimetière – engazonnement de certaines parties – A chiffrer. Subvention possible du FAR départemental. Entre tombes à combler (régie municipale).

Salle des fêtes

Renouvellement du mobilier : tables - armoires de rangement. A chiffrer. Subvention possible du FAR départemental.

La vaisselle de remplacement est arrivée : subvention de 2 900 € sur un coût de 3 600 €

Gendarmerie

Projet à horizon 2023 - 2024, porté par la commune et le ministère de l'intérieur, subvention possible par l'Etat, la Région CVDL dans le cadre des économies d'énergies liées au chauffage, et le Département. Projet structurant. Projet dont le loyer devra amortir le prêt réalisé par la commune. Le but également c'est aussi d'utiliser le loyer pour faire l'entretien annuel des bâtiments lorsque ce sera nécessaire.

Sport

Travaux à réaliser au stade : remplacement de la barrière d'accès, construction d'un préau, écoulement des eaux pluviales.

Création d'un parcours de santé avec agrès.

Pourquoi pas sur le terrain communal le long du quai René Rabussier ?

Subvention Etat – aide aux sports – Département et Région

Réfection du terrain de tennis. Coût estimé 25 000 euros.

Peut-on envisager un renouvellement complet ?

Subventions Région et Département.

Culture et Patrimoine

La compétence culture est exercée par la CDC MOVA, il faut seulement identifier les projets et les porter pour leur réalisation. Le financement peut atteindre 80 à 90 % Région Département et CDC. Reste à charge 10 % pour la commune.

Vie associative

Création d'un forum des associations en Septembre 2022. A chiffrer.

Un préalable : consulter les associations au cours du premier trimestre.

Aides aux associations locales pour leurs projets. Budget de fonctionnement de la commune.

Il s'agit bien d'aider un projet et non le fonctionnement ordinaire des associations.

Citoyenneté

Chantiers participatifs, ceux-ci ne nécessitent pas de budget spécifique dédié.

Conseil municipal des jeunes : Il est suggéré de consulter les collégiens pour constituer une équipe en vue de l'année scolaire 2022/2023.

Projet de centre multi accueil

Projet structurant entièrement porté par la Communauté de communes qui pourrait regrouper les activités du centre de Loisirs, quelques associations et la bibliothèque.

C'est un dossier à remettre en avant auprès de la CDC d'autant que Chaillac a un projet équivalent : la maîtrise d'œuvre pourrait être mutualisée ?

Interventions diverses :

Paul Jeanneau s'inquiète de l'état du gros tracteur qui cumule beaucoup d'heures de fonctionnement. Son remplacement par un d'occasion coûterait au moins 60 000 € auxquels il faudrait ajouter 30 000 € pour une épareuse.

Jean Marc Pouget déplore l'inadaptation des ateliers municipaux : les véhicules sont dehors et la place manque. Pourrait-on envisager de construire sur la zone artisanale un bâtiment bardé d'au moins 600 m² avec vestiaire et atelier et un toit de panneaux photovoltaïques ?

Paul Jeanneau signale le besoin de ré-enduire le bâtiment Lecoigneux derrière la mairie et de rénover la façade sud de la salle des fêtes en piteux état.

Michel Jouanneau souhaiterait que le bâtiment de la Basse-cour soit aménagé en salle culturelle après déménagement du matériel communal.

En conclusion Laurent Laroche fait part de son inquiétude sur la poursuite de la diminution des dotations d'Etat. Le transfert des produits d'imposition à la CDC n'est pas compensé par le retour des travaux que celle-ci réalise pour la commune. Ce sera l'enjeu majeur des travaux à venir de la CLECT. Il évoque enfin les possibles économies à réaliser sur certaines dépenses.

Objet : Adoption du schéma de distribution du réseau d'eau potable (SIERF)

Ce dossier a déjà été présenté. Il s'agit de signaler les restes à réaliser de façon à anticiper les besoins éventuels. Paul Jeanneau cite l'exemple de la liaison entre la Gayetterie et chez Mme Desbroches : il n'existe aucune canalisation sur ce secteur, il n'y a que des installations privées.

La proposition d'entériner la situation actuelle sans rajout est adoptée à l'unanimité.

Objet : Demande de raccordement terrain à bâtir (électrification) pour un particulier :

Il s'agit du terrain de M. Mouilbet entre Beaugé et le Coteau. L'acquéreur sollicite une aide pour son électrification. Le chiffrage établi par le SDEI évalue le coût entre 5 et 6 000 €.

Accord de principe voté à l'unanimité.

Montant de l'aide proposé : 2 500 €. Unanimité.

Objet : Comptes rendus des commissions :

Commission des finances :

La formation sur le thème de la stratégie budgétaire s'est tenue en 2 séances. Des inquiétudes sont apparues sur la pérennité de la dotation de centre bourg. La capacité d'endettement de la commune est réduite pour 2 à 3 années. Des espoirs se font jour sur la révision des calculs de redistribution que proposerait la CLECT.

Commission cimetière :

2 panneaux vont être à installer, les BAT ont été envoyés. Le devis est de 3 478 €. Des réserves ont été formulées au sujet des chiffres noirs sur des fonds de couleur foncée. 2 vitrines ont été commandées, elles renfermeront le répertoire avec les noms des défunts et le règlement des cimetières. Il faut poursuivre la réflexion sur un caveau provisoire et un ossuaire pour les concessions arrivées à échéance.

Commission communication :

Le numéro 14 de la feuille est tiré à 650 exemplaires. Pour sa distribution il faudra insérer le programme du téléthon et une feuille imprimée par le PNR.

Commission environnement :

Elle propose un projet de plantations d'arbres par les enfants et s'inquiète de l'entretien d'arbres envahis par le lierre et le gui. Elle envisage un « atelier trottoir » pour préparer le dossier en amont de la commission travaux. Elle souhaite la création d'une commission sur la prévention des inondations en intégrant 1 référent par quartier inondable.

Laurent Laroche évoque l'objectif d'un plan communal de sauvegarde, mais à la condition qu'une réflexion intercommunale soit engagée sur toute la vallée.

Commission école cantine :

Elle travaille sur la révision des statuts de la cantine en prévision d'une AGO et AGE à la fin du mois.

Le 1^{er} conseil d'école s'est tenu le 9 novembre. Il y a 87 enfants cette année scolaire, mais 13 départs en 6^{ème} dans 1 an et 16 dans 2 ans.

Le règlement intérieur va être revu pour tenir compte des problèmes de comportement des enfants (gros mots, harcèlement sur les réseaux sociaux...).

L'APE pourrait investir dans des jeux plus calmes et des tables pour s'y poser.

Des exercices de sécurité incendie et anti-intrusion ont mis en évidence le besoin d'une alarme dans le bâtiment central.

Sont prévus : une marche pour le téléthon et la vente de brioches ainsi qu'un spectacle offert pour Noël à la salle des fêtes.

Commission fleurissement :

Le point sur les réalisations 2021 montre que la commune est bien fleurie mais se pose le problème de l'entretien des parterres. Les achats ont été effectués en local chez M. Delaune au Blanc en respectant le budget initial.

Le jury départemental a souligné la qualité remarquable du fleurissement et décerné un diplôme pour le pont fleuri qui sera remis début décembre.

Questions diverses

Renouvellement du contrat de dératisation.

L'APPB recherche des bonnes volontés pour lancer des chantiers citoyens.

Le petit Gabriel Ageorges va pouvoir disposer tout au long de sa scolarité d'un poste de travail, pupitre et chaise, fait sur mesure en fonction de son handicap. Le financement est assuré par le Lyons club et l'APE à raison de 250 € chacun et de 500 € par la commune.

M. le Maire souhaite constituer un groupe de travail pour réfléchir à l'évolution des horaires de la mairie. Appel aux volontaires.

Michel Jouanneau a ramené du salon des collectivités locales des documentations et catalogues de diverses sociétés (signalisation, mobilier urbain, préaux modulaires, désherbage thermique, barnums...)

Un pot de départ des employés communaux est prévu le 10 décembre à 17h.

Alain Nevière fait part de la proposition de M. Desbrosses, habitant d'Orléans qui a une résidence secondaire au Magnoux qui fait partie d'un groupe de musique traditionnelle. Celui-ci pourrait venir proposer une animation gratuite avant l'été, pourquoi pas au plan d'eau ? Conditions et dates à réfléchir lors de sa prochaine venue à Bélâbre.

Calendrier :

Samedi 27 novembre 16h30 inauguration du marché de Noël

Mardi 30 novembre 18h30 CDC MOVA à Parnac

2 décembre 14 h réunion d'adjoints avec Me Cauet à la Forge.

3 décembre AG des maires de l'Indre

9 décembre 10h bilan saison touristique Destination Brenne

16 décembre animation ma retraite salle des fêtes

17 décembre concert de Noël à l'église par la chorale de Concremiers

15 janvier 11 h vœux du Maire.

Séance levée à 23h55.

Prochain conseil : lundi 21 février 2022.